

Réf: Dossier 172459

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE SANGARE ET FILS »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANADOR
NON LOIN DU COLLEGE ANADOR, LOT 205, ILOT : 18., Lot
205, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 21/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE SANGARE ET FILS »

Objet : - BTP
- FOURNITURE DE BUREAU
- PRESTATIONS DE SERVICES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANADOR
NON LOIN DU COLLEGE ANADOR, LOT 205, ILOT : 18., Lot
205, Ilot 18

Dirigeant(s) M SANGARE AMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00042 du 04/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00489/GTCA/RC/2023 du 04/01/2023

